

2026

CATALOGUE des FORMATIONS





PERMIS DE CHASSER

PROGRAMME

FORMATION 1^{ère} partie : 1/2 journée - 1 mois avant l'examen

Présentation de l'examen du permis de chasser :

- Introduction aux connaissances théoriques attendues : examen blanc et correction.
- Questions théoriques : comment se préparer.

La pratique et les manipulations d'armes :

- Présentation des différents ateliers et explications sur la manipulation d'armes.
- Réalisation d'un parcours simulé.

FORMATION 2^{nde} partie : 1/2 journée - 1 semaine avant l'examen

- Rappel des différents ateliers et de la manipulation des armes.
- Parcours simulé de chasse (petit et grand gibier), dans le respect des règles de sécurité.

EXAMEN : 1/2 journée

- Révision avec un technicien de la FDC81 avec réalisation d'un parcours complet. L'examen est noté sur 31 points, (21 points pour la partie pratique et 10 points pour la théorie). Il faut obtenir la note minimale de 25 pour être reçu (sans faute éliminatoire !)

INSCRIPTION EN LIGNE

www.permischasser.ofb.fr



PUBLIC

Formation et examen à partir de 15 ans, puis permis délivré par l'O.F.B à 16 ans révolus.



LIEU

Centre de formation permis de chasser :
1892 route de Saint Jean de Marcel, 81400 Rosières



COÛT

Paiement en ligne à l'inscription

	Redevance OFB	Participation (remboursable) FDC81*	TOTAL
MINEURS	31€	50€	81€
MAJEURS	46€		96€

Différentes redevances perçues par l'O.F.B vous seront demandées au moment de l'inscription en ligne, ainsi qu'une participation de la FDC81.

***La participation de 50€ sera à régler auprès de la FDC81 lors du paiement en ligne. Ce montant est remboursé lors de votre 1^{ère} validation tarnaise, sous réserve du respect de vos dates de session.**



DATES ET NOMBRE DE PLACES

En fonction des sessions (voir page 5)

PLANNING PERMIS DE CHASSER 2026

SESSION	FORMATION n°1 1/2 journée sur des dates	FORMATION n°2 1/2 journée sur des dates	EXAMEN UNIQUE 1/2 journée sur des dates
n°1 40 places	COMPLÈTE		
n°2 40 places	7 et 8 avril	23, 24, 27 et 28 avril	4, 5, 6 et 7 mai
n°3 40 places	26 et 27 mai	16, 17, 18 et 19 juin	22, 23, 24 et 25 juin
n°4 40 places	9, 10 et 11 juin	6, 7, 8, 9 et 10 juillet	15, 16 et 17 juillet
n°5 40 places	4 et 5 août	1, 2, 3 et 4 septembre	7, 8, 9 et 10 septembre
n°6 40 places	29 et 30 septembre	19, 20, 21 et 22 octobre	26, 27, 28 et 29 octobre
n°7 40 places	17 et 18 novembre	7, 8, 9 et 10 décembre	14, 15, 16 et 17 décembre

La FDC81 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Attention : pas de remboursement en cas d'absence le jour de la formation ou de l'examen



CHASSE ACCOMPAGNÉE

**À TOUS LES
ÂGES !**



PROGRAMME

**DURANT LA DEMI-JOURNÉE ET PAR
ATELIER, LES CANDIDATS DEVRONT :**

- Évoluer sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc.
- Savoir se positionner sur une ligne de battue au grand gibier avec manipulation d'une carabine.
- Savoir se positionner aux côtés d'un compagnon de chasse.

**Formation en extérieur : prévoir
des vêtements adaptés !**

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn/



ou PAR TÉLÉPHONE :

05.63.49.19.00

ou AU SIÈGE DE LA FDC81:

Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



PUBLIC

14 ans et demi et sans limite d'âge !
(Le permis de chasse accompagnée ne sera délivré qu'à partir de 15 ans).



LIEU

Centre de formation permis de chasser :
1892 route de Saint Jean de Marcel, 81400 Rosières



NOMBRE DE PLACES

50 personnes maximum (par 1/2 journée).

Depuis le 1^{er} juillet 2020, **tous les accompagnateurs** doivent suivre la formation à la sécurité à la chasse afin d'être accompagnateurs des titulaires d'une autorisation de chasser. Celle-ci se réalise en même temps que celle pour les candidats à la chasse accompagnée.



COÛT

Gratuit



DATE

- Samedi 4 juillet 2026
de 8h00 à 12h
de 13h30 à 17h30



PIÉGEUR AGRÉÉ



PUBLIC

Tout public. Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation, avec l'autorisation du représentant légal (document à compléter disponible sur demande auprès de la FDC). L'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



LIEU

Au siège de la FDC 81 à Albi.



NOMBRE DE PLACES

60 personnes par session



COÛT

Gratuit



INTERVENANTS

FDC81 et Association des piégeurs agréés du Tarn



DATE

Réparties sur deux soirées en salle et une journée sur le terrain

- Lundi 23 novembre 2026 (Législation)
- Jeudi 26 novembre 2026 (Biologie, Examen des connaissances)
- Samedi 28 novembre 2026 (Pratique)

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

(deux soirées, à partir de 20h30)

- Législation.
- Connaissance des différents types de pièges.
- Présentation du carnet de piégeage et son utilisation.
- Connaissance et biologie des espèces, examen des connaissances.

FORMATION PRATIQUE

(un samedi de 9h à 13h)

- Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).



**Il faut être présent
aux trois dates pour
obtenir l'agrément.**

Si vous êtes déjà agréé, vous pouvez vous inscrire pour une "remise à niveau" sur les modules souhaités (Législation, Biologie, Pratique).

Contactez la Fédération pour plus de précision



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PIÉGEUR AGRÉÉ

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire pour suivre la formation. Demandez le document auprès de la FDC81.

☐

Je désire m'inscrire à la formation "Piégeur Agréé"

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



CHASSE À L'ARC

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Diaporama de présentation.
- Présentation des différents matériels.
- Exposé de la réglementation.
- Mise en situation (sécurité, zones vitales, procédés de chasse, recherche au sang).

FORMATION PRATIQUE

- Initiation au tir avec les différentes catégories d'arcs.
- La notion de cercle d'efficacité.

**La partie pratique se déroule
en extérieur, prévoir des
vêtements adaptés !**



**Afin de pratiquer
la chasse à l'arc, il
faut être titulaire du
permis de chasser.**



PUBLIC

Chasseresses et chasseurs



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi.



NOMBRE DE PLACES

30 personnes (15 minimum)



COÛT

Gratuit



REPAS

Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place



INTERVENANTS

FDC81 - Associations des chasseurs à l'arc du Tarn, Tarn-et-Garonne, et de l'Aveyron



DATE

- Samedi 23 mai 2026
- Samedi 5 septembre 2026
de 8h30 à 17h

CHASSE À L'ARC

INSCRIPTION

PAR TÉLÉPHONE:

05.63.49.19.00

OU

PAR MAIL :

fdc81@chasseurdefrance.com

OU

AU SIÈGE DE LA FDC 81:

Chemin du Séminaire du Roc,
81 000 ALBI



ORGANISATEUR DE CHASSES COLLECTIVES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux personnes chargées d'organiser les chasses collectives au sein d'une société. Il s'agit de développer les compétences indispensables pour gérer une chasse collective.

PROGRAMME

EN SALLE

- Déroulé, organisation, gestion d'une battue.
- Réglementation.

SUR LE TERRAIN

- Aspects pratiques, mise en situation sur une ligne de tir.
- Mise en place de la sécurité, tirs sur sanglier courant.

La formation se déroule en partie en extérieur, prévoir des vêtements adaptés !



PUBLIC

Chefs de battues/d'équipes, présidents, chefs de ligne. Âge mini : 18 ans.

Priorité aux territoires sans chasseurs formés



LIEU

Centre de formation permis de chasser :
1892 route de Saint Jean de Marcel, 81400 Rosières



NOMBRE DE PLACES

15 personnes par session
(2 personnes maxi par société et/ou équipe)



COÛT

Gratuit



REPAS

Pour faciliter l'organisation merci d'apporter votre casse-croûte.



INTERVENANTS

Technicien de la FDC81



DATE

- Mercredi 1^{er} juillet 2026
- Mercredi 22 juillet 2026
- Mercredi 29 juillet 2026
- Mercredi 18 août 2026
- Mercredi 16 septembre 2026

de 8h30 à 17h



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ORGANISATEUR DE CHASSES COLLECTIVES

LE CANDIDAT

Société de chasse :

(2 personnes maxi/
société et/ou équipe)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

☐ 1^{er} juillet 2026 ☐ 29 juillet 2026 ☐ 16 septembre 2026

☐ 22 juillet 2026 ☐ 18 août 2026

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



PREMIERS SECOURS CITOYEN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours.
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté.
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente de la victime, des autres personnes en danger et soi-même.

CERTIFICATION

A l'issue de cette formation vous obtiendrez un Certificat de compétences de "Citoyen de sécurité civile". Sous condition de la participation aux 7h de formation (théorie et pratique).

PROGRAMME

Analyse d'études de cas, démonstrations pratiques, atelier d'apprentissage des gestes et utilisation du matériel de secours.

- Malaise : alerte des secours
- Plaie, protection
- Brûlure
- Traumatisme
- Hémorragie externe
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance : dégagement d'urgence
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations et protection du citoyen



PUBLIC

Chasseresses et chasseurs



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi



NOMBRE DE PLACES

10 personnes par session



COÛT

40€ - Paiement à l'inscription.



REPAS

Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place



INTERVENANTS

Protection Civile du Tarn / FDC81



DATE

- Samedi 25 avril 2026

de 9h00 à 17h
(soit 7h de formation théorique et pratique, obligatoire pour la certification)





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PREMIERS SECOURS CITOYEN

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

☐

Je désire m'inscrire à la formation "1^{ers} secours citoyen"

**Après réception de votre bulletin d'inscription et de votre chèque, la FDC81
confirmera votre participation par écrit.**

L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement.

**Attention : pas de remboursement en cas
d'absence le jour de la formation**

Fait à

Signature du candidat :

Le

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



PREMIERS SECOURS CANIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer les gestes de premiers secours
- Savoir transporter l'animal vers le spécialiste de santé sans aggraver son état général
- Gérer l'état d'urgence lorsqu'on est seul

ATTESTATION

A l'issue de cette formation vous obtiendrez une attestation "Premiers Secours Canin grand public". Sous condition de la participation aux 7h de formation (théorie et pratique).

PROGRAMME

Analyse d'études de cas, démonstrations pratiques, atelier d'apprentissage des gestes et utilisation du matériel de secours.

- Anatomie canine
- Malaise
- Plaie, protection
- Brûlure
- Traumatisme
- Hémorragie externe
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance : dégagement d'urgence
- Arrêt cardiaque
- Maladie infectieuse, envenimation intoxication
- Composer sa trousse de secours canin



PUBLIC

Chasseresses et chasseurs



LIEU

Siège de la FDC81 à Albi



NOMBRE DE PLACES

10 personnes par session



COÛT

60€ - Paiement à l'inscription.



REPAS

Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place



INTERVENANTS

Protection Civile du Tarn / FDC81



DATES

- Samedi 27 juin 2026

de 9h00 à 17h

(soit 7h de formation théorique et pratique, obligatoire pour la certification)





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PREMIERS SECOURS CANIN

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

☐

Je désire m'inscrire à la formation "1^{ers} secours canin"

**Après réception de votre bulletin d'inscription et de votre chèque, la FDC81
confirmera votre participation par écrit.**

L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement.

**Attention : pas de remboursement en cas
d'absence le jour de la formation**

Fait à

Signature du candidat :

Le

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



LA CHASSE DES COLOMBIDÉS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La chasse des colombidés peut s'aborder via différentes pratiques, dont certaines spécifiques du Sud-Ouest. L'objectif de la formation est de donner les clés pour une bonne compréhension de ces espèces, et pour une meilleure connaissance des techniques de chasse.

PROGRAMME

1^{ère} PARTIE

- Reconnaissance et biologie des espèces.
- Cadre réglementaire
- Les colombidés et cultures agricoles.
- Les différents suivis sur ces espèces.

2^{ème} PARTIE

- Les différents modes et pratiques de chasse.
- Présentation du matériel de chasse.



PUBLIC

Chasseresses et chasseurs



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi.



NOMBRE DE PLACES

30 personnes



COÛT

Gratuit



INTERVENANTS

FDC81



DATE

- Vendredi 24 avril 2026
de 8h00 à 12h30



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LA CHASSE DES COLOMBIDÉS

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

☐

Je désire m'inscrire à la formation "La chasse des colombidés"

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI

L'ASSOCIATION DE CHASSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Président(e) de société, nouveau(elle) président(e) de société, membres du bureau, cette formation est faite pour vous! Toutes les informations et obligations pour assurer efficacement vos responsabilités

PROGRAMME

- ORGANISATION DE LA CHASSE EN FRANCE
- LES STRUCTURES DE CHASSE LOCALES
- L'ASSOCIATION « LOI 1901 » :
 - Les membres
 - Le rôle du président
 - Les statuts
 - Le règlement intérieur
 - L'assemblée générale
 - Le droit de chasse,
 - Les baux de chasse
 - Responsabilité et assurance
- DÉCOUVERTE DE VOTRE ESPACE ADHERENT SUR LE SITE INTERNET DE LA FDC81



PUBLIC

Responsable d'association (président, bureau), nouveau président.
Âge mini : 18 ans



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi et Maison des associations de Castres (Place du 1^{er} mai à Castres)



NOMBRE DE PLACES

15 personnes par session (10 personnes minimum)



COÛT

Gratuit



INTERVENANTS

FDC81 et assureur (Cabinet Gaillard)



DATE

- Vendredi 12 juin 2026 (à Albi)
de 14h à 18h
- Vendredi 19 juin 2026 (à Castres)
de 8h30 à 12h30



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'ASSOCIATION DE CHASSE

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

☐

Vendredi 12 juin 2026 (à Albi)

☐

Vendredi 19 juin 2026 (à Castres)

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn

Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



GARDE-CHASSE PARTICULIER

PROGRAMME

- **1^{ère} Journée, Module 1 :** Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier, le garde particulier sur le terrain.
- **2^{ème} journée, Module 2 :** Connaissances cynégétiques, notions d'écologie, réglementation de la chasse.
- **3^{ème} journée, Module 2 (suite) :** Conditions de régulation des espèces classées E.S.O.D.



Il est obligatoire d'assister aux 3 journées afin de valider la formation !

Ne peuvent être agréés en qualité de gardes particuliers

(article 29-1 du code de procédure pénale) :

- Les officiers de police judiciaire (notamment les maires et leurs adjoints) ;
 - Les agents de police judiciaire (APJ) et APJ adjoints (notamment les policiers municipaux) ;
 - Les ingénieurs, techniciens et agents de l'ONF et des services forestiers des DDT et des DRAAF.
 - Les agents de l'OFB et des parcs nationaux ;
 - Les gardes champêtres.
 - Les propriétaires ou les détenteurs de droits réels immobiliers ne peuvent pas non plus être agréés pour assurer la surveillance de leur propriété.
 - Les demandes d'agrément déposées par une association lorsque le futur garde est membre du conseil d'administration de ladite association.
- Sont dispensées de justifier du suivi du module 1, sous réserve qu'elles aient définitivement cessé ces fonctions, les personnes ayant eu la qualité de :
- Fonctionnaire actif de la police nationale - Militaire de la gendarmerie nationale
 - Agent de police municipale.

En vue de leur agrément en qualité de garde-chasse particulier, de garde-pêche particulier ou de garde des bois particulier, sont dispensées de justifier du suivi des modules 1, 2, 3 et 4 de formation, sous réserve qu'elles aient définitivement cessé ces fonctions, les personnes ayant eu la qualité de :

- Fonctionnaire ou agent de l'OFB, des parcs nationaux et des réserves naturelles ayant été commissionné et assermenté au titre de la police de la chasse, de la police de la pêche en eau douce ou de la police forestière ;
- Fonctionnaire ou agent de l'ONF ayant été commissionné et assermenté pour constater les infractions en matière forestière.



PUBLIC

Chasseur d'au moins 18 ans.



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi.



NOMBRE DE PLACES

50 personnes



COÛT

Gratuit



REPAS

Pour faciliter l'organisation, merci de prévoir votre casse-croûte



INTERVENANTS

OFB - FDC81 - Association des pié-geurs agréés du Tarn- Association des gardes-chasses particuliers



DATE

- Jeudi 29 octobre 2026 (module 1)
- Jeudi 5 novembre 2026 (module 2)
- Jeudi 19 novembre 2026 (module 2 suite)

de 8h30 à 17h



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

GARDE-CHASSE PARTICULIER

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :



Je désire m'inscrire à la formation

"Garde-Chasse Particulier"

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



EXAMEN SANITAIRE INITIAL DU GIBIER

PROGRAMME

DEVENIR CHASSEUR FORMÉ À L'EXAMEN, C'EST :

- Effectuer un tri sélectif du gibier prélevé.
- Distinguer le normal de ce qui ne l'est pas.
- Pratiquer et donner une culture hygiénique et sanitaire de la venaison.
- Effectuer le prélèvement pour le contrôle trichine chez le sanglier.



CETTE FORMATION EST OBLIGATOIRE POUR LES CHASSEURS :

- Qui commercialisent leur gibier sur le marché local.
- Qui commercialisent leur gibier à des négociants/ateliers de traitement.
- Qui proposent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif.

Tous les chasseurs se trouvant dans l'une de ces situations ne doivent pas forcément être formés, il suffit d'une personne (ou plus si vous le souhaitez) formée par équipe de chasseurs concernés.



PUBLIC

Sociétés, équipes, chasseurs qui destinent leur gibier pour la vente, cessions diverses, repas, lotos, etc. De préférence les personnes chargées de l'éviscération/découpe.



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi



NOMBRE DE PLACES

30 personnes par session.
Âge mini 16 ans



COÛT

Gratuit.



INFORMATION

Si vous souhaitez bénéficier d'un kit trichine (analyse comprise), un chèque de 18€/kit vous sera demandé le jour de la formation.



INTERVENANTS

FDC81



DATE

- Vendredi 18 septembre 2026
de 8h30 à 13h



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

EXAMEN SANITAIRE INITIAL DU GIBIER

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

☐

**Je désire m'inscrire à la formation
"Examen sanitaire initial du gibier"**

Fait à

Le

Signature du candidat :

Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA CHASSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Les outils numériques peuvent vous permettre aujourd'hui de faciliter la récolte et la saisie des différentes données d'une saison de chasse: prélèvements, battues, demande de plan de chasse, etc. Ces outils sont également d'une grande utilité pour la gestion et la répartition des tâches au sein de l'association.

PROGRAMME

- Présentation des outils numériques des relations FDC/territoire (Géochasse, Espace adhérent) : saisie des plans de chasse (demandes et réalisations), déclaration des prélèvements, battues, offres de chasse...
- Présentation des différents outils numériques utiles à la gestion d'une société de chasse : portail préfecture, IGN, géoportail, légifrance, ...
- Mise en situation : utilisation des différents outils et échanges sur des cas concrets.

**Du matériel informatique
sera mis à la disposition des
participants.**



PUBLIC

Personne responsable de la saisie en ligne des données au sein de l'association de chasse (gestion espace adhérent, prélèvements, etc).



LIEU

Siège de la FDC 81 à Albi



NOMBRE DE PLACES

12 personnes.



COÛT

Gratuit



INTERVENANT

FDC81



INFORMATION

Vous pouvez amener votre matériel informatique (téléphone, tablette et ordinateur portable)



DATE

- Vendredi 11 septembre 2026
de 9h à 12h



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DE LA CHASSE

LE CANDIDAT

Société de chasse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

☐ **Je désire m'inscrire à la formation
"Les outils numériques au service de la chasse"**

Fait à

Le

Signature du candidat : Signature du président de la société :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI



OBJECTIF DE LA FORMATION

Contrôle, réglage de vos carabines, manipulation fondamentale de sécurité et tir sur sanglier courant.

Formation ouverte aux chasseurs validant leur permis de chasser dans le TARN.
Max 6 personnes
par session de 3h.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- Réception/contrôle des armes et leur mise en sécurité.
- Contrôle et réglage des optiques, fondamentaux de la balistique et du réglage.
- Réglages sur cibles fixes (à 30m, 50m ou 100m).
- Mise en situation et tirs : manipulations, sécurité, tirs sur sanglier courant à 35m.

RÉGLAGE CARABINES ET OPTIQUES



PUBLIC

Chasseurs adhérents FDC81



LIEU

Centre de formation à Rosières :
1892 route de Saint-Jean-de-Marcel, 81400 Rosières



NOMBRE DE PLACES

6 personnes maxi par session de 3h



COÛT

12€/personne



INTERVENANT

Technicien de la FDC81



INFORMATION

- 1 carabine (Cat C)/chasseur, sous étui et SIA à jour.
- 1 boîte de vos munitions de chasse (uniquement balles manufacturées).
- Prévoir un casque antibruit.
- Pas d'arme à canon lisse.



DATES

- Vendredi 26 juin 2026 de 9h à 12h
- Vendredi 24 juillet 2026
- Vendredi 31 juillet 2026 ou
- Vendredi 7 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Vendredi 14 août 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



RÉGLAGE CARABINES ET OPTIQUES

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez les créneaux de formation souhaités (max 6 choix possibles)

- ☐ Vendredi 26 juin 2026 - 9h à 12h
- ☐ Vendredi 26 juin 2026 - 13h30 à 16h30
- ☐ Vendredi 24 juillet 2026 - 9h à 12h
- ☐ Vendredi 24 juillet 2026 - 13h30 à 16h30
- ☐ Vendredi 31 juillet 2026 - 9h à 12h
- ☐ Vendredi 31 juillet 2026 - 13h30 à 16h30

- ☐ Vendredi 7 août 2026 - 9h à 12h
- ☐ Vendredi 7 août 2026 - 13h30 à 16h30
- ☐ Vendredi 14 août 2026 - 9h à 12h
- ☐ Vendredi 14 août 2026 - 13h30 à 16h30

Après réception de votre bulletin d'inscription et de votre chèque, la FDC81 confirmera votre participation (mail ou téléphone) suivant les disponibilités.

L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement.

Attention : pas de remboursement en cas d'absence le jour de la formation

Fait à

Signature du candidat :

Le



FORMATION SÉCURITÉ DÉCENNALE

PUBLIC

Chasseurs

LIEU

Siège de la FDC81 (à Albi)
ou Centre de formation (à Rosières).

NOMBRE DE PLACES

40 personnes

COÛT

Gratuit

INTERVENANT

Technicien de la FDC81

INFORMATION

Formation décennale également
en ligne, via l'espace adhérent de la FDC81
www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn

DURÉE & DATES

Formation de 3h30

- Mercredi 20 mai 2026, 13h30-17h30 à Albi
- Vendredi 12 juin 2026, 8h-12h à Albi
- Jeudi 23 juillet 2026, 8h30-12h30 à Rosières
- Vendredi 25 septembre 2026, 8h30-12h30 à Rosières

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le décret du 5 octobre 2020 a institué une **formation obligatoire** à la sécurité pour tous les chasseurs souhaitant valider leur permis. **Le chasseur a 10 ans pour suivre cette formation** (à compter du 5 octobre 2020).

La formation comporte notamment les points suivants :

- l'analyse des accidents de chasse,
- la reconstitution d'accidents réels,
- les consignes de sécurité.

Il est également possible de réaliser des formations au sein de vos sociétés de chasse.
Contactez votre technicien de secteur.

POSSIBILITÉ DE SUIVRE LA FORMATION EN LIGNE





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SÉCURITÉ DECENNALE

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :

Cochez la journée de formation souhaitée

☐ Mercredi 20 mai (Albi)

☐ Jeudi 23 juillet (Rosières)

☐ Vendredi 12 juin (Albi)

☐ Vendredi 25 septembre (Rosières)

Fait à

Le

Signature du candidat :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI

PERFECTIONNEMENT CHASSE À L'ARC



PROGRAMME

Des ateliers différents et des stands de démonstration seront à votre disposition :

- Montage de flèche.
- Aiguillage lames de chasse.
- Choix des arcs de chasse.
- Fabrication de cordes.
- Documentation.
- Utilisation d'un tree stand.
- Tir de chasse

N'hésitez pas à amener votre arc si vous en possédez un. Sinon des arcs pourront vous être prêtés



Obligation d'avoir validé la formation "Chasse à l'Arc" (p.9)



PUBLIC

Les personnes ayant l'attestation de formation à la chasse à l'arc. Âge mini : 15 ans.



LIEU

Siège de la FDC81 à Albi



NOMBRE DE PLACES

30 personnes (10 personnes mini)



COÛT

Gratuit



INTERVENANT

FDC81- Associations des Chasseurs à l'Arc du Tarn, Tarn-et-Garonne, et de l'Aveyron



REPAS

Vous pouvez apporter votre casse-croûte et manger sur place



DATE

- Samedi 24 octobre 2026
de 8h45 à 17h

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

LE CANDIDAT

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

.....

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Tél : Port :

Mail :



**Je désire m'inscrire à la formation
"PERFECTIONNEMENT CHASSE À L'ARC"**

Fait à

Le

Signature du candidat :

Formulaire à retourner 1 mois avant la date de formation à :

Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
Chemin du Séminaire du Roc, 81000 ALBI

CE CATALOGUE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET!

www.chasse-nature-occitanie.fr/tarn

FORMATIONS	2026									
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Permis de chasser (p.2)					4					
Chasse accompagnée (p.4)									23-26-28	
Préteur agréé (p.5)										
Chasse à l'arc (p.7)			23				5			
Organisateur chasses collectives (p.9)					1-22-29	18	16			
Premiers secours citoyen (p. 11)		25								
Premiers secours canin (p. 13)				27						
La chasse des colombidés (p. 15)		24								
L'association de chasse (p. 17)				12-19						
Garde-Chasse Particulier (p. 19)								29	5-19	
Examen sanitaire initial du gibier(p.21)							18			
Outils numériques pour la chasse(p.23)							11			
Réglage des armes et optiques (p.25)				26	24-31	7-14				
Formation sécurité décennale (p.27)			20	12	23		25			
Perfectionnement chasse à l'arc (p.29)								24		

Voir tableau p.3

NOUVEAU

La FDC81 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Inscriptions dans la limite des places disponibles. Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.



Credit photo : Dominique Delpoux - Région Occitanie

LES POTERIES D'ALBI (81)

L'excellence en partage



Retrouvez nos 2000 références sur
fabrique-en-occitanie.fr

